

8^{ème} Comité stratégique transfrontalier sur l'observation

Le 26 juin 2019

à Paris, au Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET)

Compte-rendu



Liste des participants :

Brigitte BACCAÏNI, CGET
Christina BEZES-FELDMEYER, CGET
Aurélien BISCAUT, MOT
Anne-Gaëlle BOUSSION, Point de Contact ESPON en France / UMS RIATE
Denis CANIAUX, AUDAP Bayonne
Christine CHARTON, Insee Bourgogne-Franche-Comté
Joël CREUSAT, INSEE Grand Est
Michel DUEE, INSEE
Ricardo FERREIRA, Commission Européenne
Marie FEUNTEUN-SCHMIDT, Observatoire interrégional du marché de l'emploi
Gregor FORSCHBACH, Ministère fédéral de l'Intérieur, de la Construction et du Territoire (Allemagne)
Jean-Luc FRES, CGET
Francesco GIUSTINO, Présidence du Conseil des Ministres (Italie)
Thierry HENGEN, Ministère de l'Energie et de l'Aménagement du territoire, Département aménagement du territoire (Luxembourg)
Cassandra HUESCA, Ambassade de Suisse à Paris
Bertrand KAUFFMANN, INSEE Auvergne-Rhône-Alpes
Anissa KHARBAJOU, CGET
Lionel KINDERSTUTH, Département du Haut-Rhin
David MARX, Agence d'Urbanisme de Strasbourg (ADEUS)
Gérard MOREAU, INSEE Direction Générale
Jean PEYRONY, MOT
Nicolas ROSSIGNOL, ESPON
Jean RUBIO, MOT
Jeanne RUFFING, Observatoire interrégional du marché de l'emploi
Volker SCHMIDT-SEIWERT, Federal Institute for Research on Building, Urban Affairs and Spatial Development (BBSR) (Allemagne)
Nathalie STEPHAN, INSEE Grand Est
Didier TAVERNE, Agence d'Urbanisme de la Région Mulhousienne (AURM)
Gilles TOUTIN, CGET, Observatoire des territoires
Jean-Louis VALLS, Observatoire Pyrénéen du Changement Climatique (OPCC)
Johan VAN DER VALK, Statistics Netherlands (Pays-Bas)
Nathalie VERSCHELDE, Commission Européenne
Michaël VOLLOT, AGAPE Lorraine Nord

Ordre du jour :

- Introduction et tour de table des participants
- Contexte : Comité stratégique transfrontalier, brochure franco-allemande sur l'observation
- Points d'actualité: DG REGIO, ESPON, INSEE
- Discussion
- Politique d'observation transfrontalière en Allemagne
- Projet du Carrefour des observatoires territoriaux
- Réactions et questions sur les propositions française et allemande
- 1ère présentation d'un observatoire transfrontalier local : l'AGAPE Lorraine Nord
- 2ème présentation d'un observatoire transfrontalier local : l'Observatoire transfrontalier du Grand Genève
- Tour de table des observatoires et des participants
- Quel rôle peut jouer l'échelon national dans l'animation d'un réseau des acteurs de l'observation transfrontalière ?

Synthèse et relevé de décisions

Compte-rendu synthétique

L'observation transfrontalière connaît une actualité particulièrement riche.

Au niveau européen, outre le programme ESPON ciblant les régions frontalières et l'observation transfrontalière (notamment Projet ESPON CPS, Projet ESPON TIA, Projet « Potentials of big data for integrated territorial policy development in the European growth corridors », la DG REGIO s'engage de plus en plus fortement en matière de connaissance transfrontalière (réalisation des BOP, lancement d'une enquête visant à repérer les observatoires locaux ou régionaux existants en Europe sur le transfrontalier, atelier sur l'observation transfrontalière lors de l'EWRC : 10 octobre), qui constitue un support pour la construction de stratégies territoriales transfrontalières.

Au niveau français, un pôle national transfrontalier a été créé au sein de l'INSEE (pôle basé en Grand Est) qui vise à déployer des données transfrontalières de cadrage. Par ailleurs, le transfrontalier sera prochainement pris en compte dans les nouveaux zonages (aires urbaines, zones d'emploi). Enfin, le projet de Carrefour des observatoires, porté par l'Observatoire des territoires du CGET, a notamment pour objectif de mettre en réseau les professionnels de l'observation, parmi lesquels les professionnels de l'observation transfrontalière.

Au niveau allemand, un plan d'actions pour soutenir les régions défavorisées et frontalières a été engagé, la frontière germano-polonaise étant particulièrement ciblée. Par ailleurs, un programme MORO portant spécifiquement sur l'observation transfrontalière existe depuis plusieurs années, et un nouveau programme vient d'être lancé. Enfin, l'Allemagne a récemment créé un réseau des professionnels de l'observation sur ses frontières, via la signature d'un memorandum sur l'observation transfrontalière par 20 institutions européennes.

Aussi, la mise en œuvre du Traité d'Aix-la-Chapelle et la création prochaine du Comité de coopération transfrontalière constituent une opportunité majeure pour renforcer la coopération entre la France et l'Allemagne en matière d'observation transfrontalière, et pour la considérer comme une première étape à une observation transfrontalière à l'échelle européenne. En effet, début 2019, a été publiée la brochure franco-allemande sur l'observation transfrontalière, réalisée conjointement par la MOT et le BBSR, qui préconisait 3 actions prioritaires (identification de priorités thématiques ; harmonisation des données ; s'orienter vers une observation transfrontalière européenne).

Au regard de l'ensemble de ces éléments, une initiative réunissant les pilotes du réseau allemand sur l'observation transfrontalière, du CST côté français, et la DG REGIO, semblerait des plus opportunes. Elle permettrait de réunir dans un premier temps un nombre restreint de Pays de l'UE (la France et l'Allemagne, mais aussi leurs 10 Pays limitrophes) dans un objectif, à court terme, de convergence des données de part et d'autre de la frontière, et à plus long terme, d'harmonisation de ces mêmes données.

Au-delà des initiatives européennes, nationales ou bilatérales, évoquées ou projetées, le CST a également été l'occasion de réunir et de donner la parole aux observatoires transfrontaliers locaux, notamment au travers de 2 exemples (Lorraine Nord/ Grande Région, et Grand Genève). Ces observatoires ont démontré la richesse des initiatives locales prises en matière d'observation transfrontalière, et ont permis de soulever de nombreuses problématiques de fond, notamment :

- Le besoin de comparabilité des données à une échelle fine (le NUTS 3 se révélant à ces échelles insuffisant),
- L'enjeu du périmètre d'observation transfrontalière (fonctionnel ou politique), afin que l'observation soit bien au service de l'aménagement du territoire,
- L'enjeu de la donnée géographique, en sus de la donnée alphanumérique,
- La problématique des différences culturelles en matière d'aménagement du territoire en Pays européens, générant de la méconnaissance et parfois de l'incompréhension,
- La problématique de l'accessibilité de la donnée et des technologies à disposition (open data, open source, business intelligence)
- Le besoin d'identification des besoins et priorités locales, différentes selon les espaces transfrontaliers considérés,
- La question des moyens de l'observation et des financements Interreg.

Relevé de décisions :

- **Recenser les besoins et les thématiques prioritaires d'observation selon les frontières et les échelles :**
 - o Enquête auprès des acteurs locaux de l'observation transfrontalière aux frontières françaises
 - Pilotage : Observatoire des Territoires/CGET + MOT + FNAU ?
 - o Déterminer les convergences / divergences avec le plan d'action allemand prévu à l'automne 2019
- **Engager un partenariat France / Allemagne sur l'observation transfrontalière**
 - o S'appuyer sur le Traité d'Aix-la-Chapelle qui donne mandat aux 2 Pays
 - o S'appuyer sur les projets MORO allemands : vers un MORO transfrontalier franco-allemand
- **Mettre en réseau les initiatives France / Allemagne / UE sur l'observation transfrontalière**
 - o Prévoir prochainement une réunion entre CGET, MOT (pour le CST), BBSR, IMEG (pour mémorandum allemand) et DG REGIO (pour la CE)
 - o Objectif de coordination des initiatives
- **Etablir un schéma multiniveau de l'observation transfrontalière :**
 - o Décrire les différents écosystèmes, français et allemand et proches voisins dans un premier temps,
 - o Intégrer l'enquête sur les besoins prioritaires
 - o Intégration des précédents travaux sur les obstacles (DG REGIO et MOT)
 - o Modèle possible : « Toile » de l'Observation transfrontalière ? cf. AGUR
- **Clarifier la question de la mise à disposition des différentes échelles de fonds de cartes.**

Propositions d'ordre du jour du prochain comité (fin 2019)

- Présentation et discussion des résultats des travaux :
 - o Enquête aux frontières françaises, et croisement des résultats avec l'Allemagne
 - o Réflexions MORO franco-allemand : avancées ?
 - o Mise en réseau France / Allemagne / UE : point d'information
 - o Schéma multiniveau de l'observation transfrontalière : première approche
- Comment valoriser ces travaux (besoins d'observation, connaissances, fichiers de données, etc.). Articulation entre les différents sites et plateformes (locales, nationales et européennes).
- Comment animer une future communauté des observatoires transfrontaliers européens ?

Compte-rendu détaillé

Introduction : Brigitte Baccaïni (CGET)

Le CST a été relancé le 5 septembre 2018. Lors de cette réunion, l'étude « Border Region Data Collection » a été présentée par Nathalie Vershelde (DG REGIO) et Samuel Balmand (INSEE). Un échange a eu lieu sur la suite du CST.

Deux décisions ont été prises :

- Produire ensemble une publication France-Allemagne avec des perspectives sur l'observation transfrontalière.
- Capitaliser sur les expériences et pratiques transfrontalières, notamment par la mise en réseau des observatoires transfrontaliers régionaux et par le lien entre l'observation nationale et l'observation locale.

La journée est structurée en plusieurs temps : après quelques points d'actualité, une présentation de la politique d'observation transfrontalière en Allemagne, une présentation du projet « Carrefour des Observatoires » que l'Observatoire des territoires a lancé il y a 6 mois, puis des présentations d'observatoires locaux et enfin nous nous poserons la question du rôle que peut jouer l'échelon national dans la mise en réseau d'acteurs du transfrontalier en matière d'observation.

La brochure Franco-Allemande : Jean Peyrony (MOT)

La brochure a été réalisée par le BBSR et la MOT pour le Ministère de l'intérieur allemand et le CGET. Cette brochure rappelle la nécessité de l'observation transfrontalière, les pratiques en la matière, notamment aux frontières de la France et de l'Allemagne et sur leur frontière commune. Pour rappel, elle s'inscrit dans le cadre du traité d'Aix-la-Chapelle signé le 22 janvier 2019. Le traité présente un chapitre complet sur les coopérations transfrontalières (voir Article 14), incluant l'observation au service de l'aménagement transfrontalier, dans une perspective européenne.

Le but de la brochure est de favoriser la coopération franco-allemande, avec les autres pays et au niveau européen :

- Action 1 : Identification des priorités thématiques : vers plus de coopération mult niveau
 - Progresser à l'échelle européenne avec Eurostat, mais qui ne peut pas tout faire ;
 - Appui que peut apporter Interreg et les projets pilotes nationaux (projets MORO).
- Action 2 : Harmonisation des données > coordination des instituts statistiques (slide 4).
 - Travailler en mult niveau depuis le niveau local jusqu'au niveau européen.
- Action 3 : Vers une observation transfrontalière européenne
 - Les Directeurs Généraux se voient régulièrement dans le cadre de l'agenda territorial.
 - Se situer dans le contexte du projet de règlement ECBM : construire une architecture mult niveau pour résoudre les obstacles transfrontaliers.

Point d'actualité

Présentation des projets ESPON – Nicolas Rossignol (ESPON) : le programme ESPON cible les régions frontalières et l'observation transfrontalière.

- Projet ESPON CPS : état général des services publics transfrontaliers. On a étendu l'analyse à l'ensemble des frontières européennes. Une base de données qui recense plus de 600 services publics transfrontaliers en Europe. Un policy brief résume le projet.
- Projet ESPON TIA : analyses d'impacts territorial ; outil adapté à l'impact des programmes de coopération. Sur la base d'un jeu d'indicateurs et des discussions d'experts, analyser l'impact des programmes de coopération.
- Projet « Potentials of big data for integrated territorial policy development in the European growth corridors » : le souhait est d'aller plus loin que l'étude BRDC sur les flux transfrontaliers. Un travail est fait avec des opérateurs de téléphonie mobile estoniens qui

couvrent plus de 50% des utilisateurs. Il s'agit de comprendre et d'analyser les flux. Les analyses transfrontalières n'étaient pas possibles sauf pour le cas des touristes avec la Finlande.

- Etude sur les marchés immobiliers et fonciers : Etude réalisée avec Renaud Le Goix (RIATE) et l'Université Paris Diderot est chef de file du projet. Modèle d'analyse sur le marché du logement dans un certain nombre de villes européennes. Données conventionnelles et moins conventionnelles. Le but est de constituer un modèle qui harmonise les données. Le cas de Genève est traité. On a relancé un nouveau projet sur les dynamiques de marchés transfrontaliers avec comme idée de tester dans les métropoles et dans les régions moins denses comme la frontière Irlande/Irlande du Nord ou Pays Basque. ESPON est demandeurs d'expertise collective pour définir le cahier des charges.

Le point de contact ESPON en France est Anne-Gaëlle Boussion (UMS Riate)

Débat

Aurélien Biscuit (MOT) signale que beaucoup d'agences travaillent déjà sur le big data (opérateurs téléphoniques, données logement,...); il demande comment ESPON peut travailler avec les observatoires locaux ?

Nicolas Rossignol (ESPON) : la question pour ESPON est de savoir comment produire des analyses à l'échelle européenne. Il faut pouvoir produire des comparaisons. Sur ce point, on pourrait monter une coordination d'observatoires locaux pour partir d'expériences locales et dresser un partenariat européen sur la question.

Michel Duée (INSEE): les directions régionales de l'INSEE sont impliquées depuis longtemps dans les observatoires locaux des régions. On assiste à une prise en compte croissante du transfrontalier au niveau national. Le transfrontalier est mieux pris en compte dans les nouveaux zonages des aires urbaines et zones d'emploi. On s'inspire des aires urbaines d'Eurostat, on a décidé de mieux prendre en compte les navettes sur les territoires transfrontaliers (Genève, Bâle...).

Joël Creusat (INSEE) : l'actualité au niveau national est la création d'un pôle national transfrontalier à l'INSEE Grand Est qui œuvre pour toutes les frontières de la métropole. Ce pôle vise à mettre à disposition un certain nombre de données de cadrage sur le transfrontalier¹. Il s'agit de répondre à un certain nombre de thématiques qui semblent centrales : régimes de croissance en matière d'emploi et de population, dynamiques de l'appareil productif, prix de l'immobilier, modalités d'ajustements des marchés locaux de l'emploi avec les flux de travailleurs frontaliers (évolution du chômage, des navettes intérieures au pays et extérieures, de l'emploi).

La bonne méthode est de faire du bottom-up : on part des expériences réussies au niveau local pour générer de la connaissance et capitaliser sur d'autres frontières. Mais c'est aussi du top-down : permettre une exploitation des fichiers de sécurité sociale qui localisent finement le travailleur dans son lieu de résidence et dans son lieu travail (qui perçoit les cotisations). On souhaite travailler avec Eurostat et entre offices nationaux pour exploiter ces données de sécurité sociale car cela n'est pas fait.

Concernant les enjeux métiers, il est nécessaire de mettre à disposition des données documentées et ouvertes. On distingue la logique de portail statistique de la logique SIG. Mais on ne va pas analyser les logiques du travail à une échelle fine. Il faut mettre à disposition les données sur des portails statistiques, des fonds de cartes mais aussi des analyses. Nous avons le devoir de mettre à disposition des analyses de synthèses (études sur la démographie dans les zones frontalières ; analyses des modèles de croissance emploi population sur les frontières...).

Christine Charton (INSEE Bourgogne-Franche Comté) : la bande frontalière avec la Suisse est la zone la plus dynamique de la région Bourgogne-Franche Comté. L'Observatoire Statistique Transfrontalier de l'Arc Jurassien (OSTAJ) bénéficie d'une gouvernance associant la Région et les départements côté français et les quatre cantons suisses. Le plan de travail n'est pas défini que par des « auto-saisine » des statisticiens mais il est en lien avec les décideurs politiques. La Conférence Transjurassienne (CTJ) passe des commandes à l'OSTAJ, dont le périmètre d'étude a été adapté au territoire couvert par la CTJ. Des thèmes sont traités à la demande de la CTJ. Il est important de savoir ce qui intéresse les

¹ Ex : « Des moteurs de la croissance démographique différents de part et d'autre des frontières », <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3706818>

décideurs, par exemple une étude sur l'enseignement supérieur (quelles complémentarités ?), qui pose des problèmes de concordance des nomenclatures ; une étude sur l'offre de santé : le nouvel hôpital de Montbéliard souhaitait développer des coopérations avec la Suisse et a fait face à des soucis de coordination des nomenclatures, un travail a ainsi été réalisé en coopération avec des spécialistes de la santé ; un nouveau travail est en cours avec la DREAL sur l'artificialisation du territoire (avec la base Corine land cover) ; une étude sur le foncier et l'immobilier mais uniquement côté français. L'OSTAJ travaille avec l'Etat, la Région et les collectivités ainsi que des spécialistes comme l'ARS. Mais cela n'a pas toujours été le cas car auparavant les statisticiens se saisissaient des projets. On va également travailler sur la ressource en eau (avec des spécialistes français et suisses) en lien avec Interreg.

Nathalie Verschelde (DG REGIO) :

Beaucoup de choses ont avancé depuis 5 ans à la DG REGIO. Mais nous ne sommes pas des statisticiens. Depuis 5 ans nous avons comme objectif de sortir les programmes Interreg d'une certaine ornière ou routine. Nous avons des bénéficiaires habituels, nous finançons des projets au cas par cas mais le lien avec une véritable stratégie territoriale n'est pas toujours présent. Mais nous souhaitons être plus ambitieux pour obtenir des résultats plus tangibles. A partir de 2015, la DG REGIO a réalisé la Cross-Border Review qui comprend notamment une étude sur les obstacles, une étude sur les indicateurs transfrontaliers et une étude sur les missing links. Il faut faire en sorte que les programmes Interreg post 2020 dépensent l'argent avec une plus grande conscience des territoires sur lesquels ils opèrent. On travaille sur des zones fonctionnelles pour sortir des limites administratives des programmes Interreg qui ne font pas toujours sens. Ce sont des gros changements qui peuvent être assez déstabilisants.

L'unité coopération transfrontalière de la DG REGIO s'est engagée dans un travail très lourd en rédigeant 39 Border Orientation Papers (BOP). Nous avons essayé de prendre une photo de chaque zone transfrontalière européenne avec les moyens du bord. Nous sommes allés récupérer des informations existantes pour avoir le même niveau de précision sur chaque frontière. Des données, parfois trop peu utilisées (ex : population de jour / de nuit), existent pour se faire une idée des défis sur chaque frontière européenne. Le Centre de recherche conjoint de la Commission a calculé pour chaque frontière le temps que prend un déplacement vers le point de passage frontalier le plus proche. Ont également été réalisés des graphiques sur la dépopulation notamment en Europe centrale et orientale comme en Bulgarie où ce phénomène touche en particulier les régions frontalières. L'un des principaux défis est de rendre cela plus visible aux acteurs du transfrontalier. Une difficulté a été rencontrée pour obtenir des données sur la gestion des déchets, il a été nécessaire d'extrapoler à partir de données nationales. Par ailleurs, il n'existe que très peu de données avec un maillage fin sur le digital ou sur l'énergie. Les services publics (hormis étude ESPON) manquent de données fines.

Les BOP ont été diffusés à chaque Etat-membre et autorité de gestion de programme Interreg, qui peut le diffuser si elle le souhaite. La DG REGIO entend ainsi amener les territoires à aller plus loin qu'Interreg. Dans chaque BOP il existe un chapitre sur la gouvernance du Programme et du territoire. Un paragraphe concerne les données. Il faut investir sur les données, les cartes pour avoir une connaissance accrue du territoire transfrontalier. On demande à chaque programme Interreg de s'intéresser davantage à la connaissance de son territoire mais également de consacrer une partie des fonds Interreg à la gouvernance du territoire, ce qui inclut la question des données. Il est nécessaire de mener conjointement un travail bottom up et top down car les deux sont nécessaires. Avec les programmes Interreg on essaye d'influencer ce qui vient du terrain.

La DG REGIO travaille sur le besoin de données. Le défi est de trouver des méthodologies qui soient validées par tout le monde. Il faut faire le lien avec le monde digital. On a discuté de cela avec ESPON pour avoir une meilleure connaissance des flux. Ce qui nous manque, c'est ce qui traverse une frontière. Il faut pouvoir exploiter des données de la téléphonie mobile. La Commission a un rôle à jouer dans ce contexte. Les réseaux constituent une autre source d'information. Un travail sur la densité des réseaux informels et formels peut expliquer des choses sur un espace transfrontalier.

On ne peut pas dire ce qui est spécifique à chaque frontière et c'est là que le travail des observatoires locaux est primordial sur des sujets qui n'intéressent pas l'ensemble des frontières, comme par exemple la gestion des déchets ou la santé.

Ricardo Ferreira (DG REGIO)

Nous avons travaillé à une carte des nouvelles visions de ce qu'est une région transfrontalière. Cette carte montre la limite d'une région transfrontalière (en temps de parcours). Une plateforme de visualisation de ces territoires a été créée sur le site du Joint Research Center de la Commission².

La question importante est celle de la couverture géographique. Le CST, c'est surtout le Benelux plus la France et l'Allemagne alors qu'il nous faut couvrir toutes les frontières européennes. La DG REGIO est en train d'élaborer un repérage des observatoires régionaux ou locaux sur le transfrontalier. Une enquête³ a ainsi été lancée pour identifier les observatoires transfrontaliers thématiques ou territoriaux existants.

Lors de la Semaine des Villes et des Régions (EWRC), la DG REGIO organise un atelier sur l'observation transfrontalière. L'atelier, qui aura lieu le 10 octobre 2019, aura pour but de faire passer le message aux acteurs politiques régionaux de la connaissance transfrontalière.

Aurélien Biscuit (MOT) : Nous sommes en train de franchir un cap lorsqu'on entend que la DG REGIO va travailler sur les stratégies territoriales ou que l'INSEE travaille sur des aires urbaines transfrontalières. On franchit une étape sur la coordination. On doit s'appuyer sur ces initiatives et les rendre cohérentes entre elles.

Politique d'observation transfrontalière en Allemagne : Gregor Forschbach (Ministère allemand de l'Intérieur et du Territoire)

Cette réunion du CST est organisée au bon moment dans le contexte allemand.

Dans le cadre de la politique allemande des territoires, la responsabilité pour les questions d'aménagement du territoire a été transférée du Ministère des transports au ministère de l'Intérieur et du territoire. Au centre de cette idée se trouve l'appui par un plan d'actions pour un soutien permanent et structuré aux régions défavorisées et aux régions frontalières ; un grand nombre de régions frontalières sous-développées se trouvent le long de la frontière polonaise. Il s'agit de mobiliser le développement spatial transfrontalier en faveur de ces régions défavorisées. Il s'agit de créer des conditions de vie pour que les gens puissent vivre là où ils souhaitent vivre. La construction du réseau 5G doit créer un réseau dense également à la campagne et pas seulement en milieu urbain. Il s'agit de corriger les effets du marché, c'est le programme de la nouvelle coalition.

Avec l'Article 14 du Traité d'Aix-la-Chapelle, le souhait est de parvenir à une véritable intégration économique et territoriale entre la France et l'Allemagne, de construire une arche administrative entre les deux pays par le biais du Comité de coopération transfrontalière. L'atout de l'Institut fédéral de recherche sur le bâtiment, la ville et le développement urbain (BBSR) est sa grande expertise fondée sur un large réseau de chercheurs. Parmi ses instruments à succès, il faut citer le programme MORO⁴ dont l'un des projets porte sur l'observation territoriale des régions frontalières⁵. MORO doit créer de nouvelles idées pour l'aménagement du territoire, comme par exemple la Vision commune pour l'espace germano-polonais (2020-2030) qui a permis de contribuer à créer un espace commun de réflexion.

Dans le cadre de la future présidence allemande de l'Union européenne (automne 2020), l'une des actions-clés sera de conclure les travaux de renouvellement de l'agenda territorial, lors de la Conférence des ministères de l'aménagement le 30 novembre et le 1^{er} décembre à Leipzig.

Volker Schmidt Seiwert (BBSR)

Le BBSR est le back office du ministère de l'Intérieur pour produire des idées. Le programme MORO est un des instruments de l'Etat fédéral pour appuyer le développement territorial dans la limite de ses compétences car l'aménagement du territoire relève de la compétence des Länder. Il doit permettre de fournir des idées aux Länder et de faire remonter des problèmes dans une logique bottom up.

Un projet sur l'observation des territoires frontaliers⁶ est terminé (traduit en anglais⁷). On a interrogé les territoires sur leurs problèmes, les obstacles qu'ils rencontrent, les données qu'ils utilisent et quelles

² <https://ec.europa.eu/jrc/en>

³ <https://ec.europa.eu/eusurvey/runner/Cross-Border-data>

⁴ Modellvorhaben der Raumordnung

⁵ <https://www.bbsr.bund.de/BBSR/DE/FP/MORO/Studien/2015/angrenzende-regionen/start-node.html>

⁶ https://www.bbsr.bund.de/BBSR/DE/FP/MORO/Studien/2015/angrenzende-regionen/01_Start.html?nn=1384512

⁷ La version en anglais n'est pas encore en ligne

seraient les données dont ils auraient besoin. Les régions ont formulé ce qu'elles souhaitaient pour le futur.

Dans une deuxième phase, nous avons commencé un nouveau MORO avec le Ministère fédéral et les offices statistiques des Länder, et le soutien de l'Agence fédérale pour l'emploi. Nous voulons reformuler des statistiques régionales en Allemagne afin d'harmoniser les données dans un contexte transfrontalier. Nous avons organisé un atelier à Berlin auquel ont été invités les pays voisins de l'Allemagne (juin 2018). Nous avons créé un réseau de personnes intéressées par l'observation spatiale et 20 institutions ont signé un mémorandum sur l'observation transfrontalière dont l'office statistique néerlandais, le CGET etc... Lors d'une prochaine réunion un plan d'action sera discuté (automne 2019).

Le BBSR vient de terminer un travail sur les populations municipales ; ils ont par exemple constaté qu'il y a eu une forte baisse démographique en Espagne en particulier. Une conférence en octobre permettra de discuter de ces questions.

Débat

Jeanne Ruffing (OIE) : nous sommes favorables à l'idée d'avoir un réseau européen des observatoires transfrontaliers.

Volker Schmidt-Seiwert (BBSR) : nous devons rester en contact dans le cadre du nouveau MORO. Le réseau est pour l'instant constitué de l'Allemagne et de ses pays voisins. Mais nous voudrions comprendre comment la crise en Espagne a provoqué une baisse de la population.

Jean Peyrony (MOT) : ces initiatives doivent se coordonner entre elles : le CST aux frontières françaises, le réseau de l'Allemagne et de ses voisins et l'initiative de la Commission au niveau européen.

Présentation du projet Carrefours des observatoires territoriaux

L'Observatoire des Territoires⁸ (OdT) est porté par le CGET. L'aspect transfrontalier a toujours été très important pour nous, en lien avec l'INSEE. Nous souhaitons que l'OdT soit plus proche des territoires dans le cadre de la future Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT).

Les objectifs du Carrefour des observatoires sont :

- Dresser un panorama général de l'observation territoriale en France et en Europe. Cet annuaire sera valorisé sur le nouveau portail du site de l'Observatoire des Territoires.
- Proposer de professionnels de l'observation autour du « Carrefour des observatoires territoriaux » pour favoriser la collaboration locale et nationale.

Concernant l'annuaire, le bilan de l'enquête est à ce jour de 34 observatoires nationaux et 198 observatoires régionaux. Sur certaines frontières des SIG fournissent des données transfrontalières (Georhena ; SIG Grande Région ; OSTAJ).

La partie entretiens qualitatifs a permis de cibler des acteurs professionnels et leurs besoins qui ont été prioritaires : interopérabilité et partage de la donnée ; analyse collaborative ; visibilité et accès à d'autres outils et méthodes d'observation, ingénierie (par exemple, l'AUDAP a été interrogée et souhaite avoir des informations sur les pistes de financement pour monter un observatoire) et a besoin d'un retour d'expériences.

Les propositions et moyens d'animation :

1. Annuaire des observatoires territoriaux
2. Participation des acteurs de l'observation locale au Conseil de l'observatoire
3. Monter des événements nationaux : thématiques transfrontalières ou autres
4. Rencontres en régions : se déplacer ; faire connaître les travaux et outils
5. Valorisation des contributions et des travaux des observatoires : publiés sur le site.
6. Veille et innovation des pratiques de l'observation
7. Espace de projet collaboratif : espace d'échange pour trouver des collaborateurs

⁸ <https://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/observatoire-des-territoires/fr/node>

8. Carrefour des données locales : question de l'interopérabilité des données ? (lien avec les travaux de l'UMS Riate sur la faisabilité d'une base de données transfrontalières⁹).

Débat :

Jean-Louis Valls (CTP): l'idée est-elle d'avoir des données qui viennent de toutes les frontières ? Les problématiques sont différentes selon les frontières.

Gilles Toutin (CGET) : il ne s'agit pas de faire remonter les données locales, plutôt de mettre les acteurs en relation, en réseau. Ce qui n'empêche pas d'utiliser les données en lien avec les observatoires locaux.

Jean Peyrony (CGET) fait remarquer les différences et convergences entre l'Allemagne et la France. L'OdT existe depuis 15 ans au niveau national, y compris avec la prise en compte du transfrontalier, et procède actuellement à une ouverture en termes de mise en réseau avec les observatoires locaux. Côté allemand, les projets MORO existent depuis de nombreuses années, dans un schéma multi niveaux ; la prise en compte du transfrontalier est plus récente. .

Volker Schmidt-Seiwert (BBSR): Le BBSR a été créé en 1970 car il n'y avait pas de données sur les comtés au niveau fédéral. Les données étaient produites par les Länder.

David Marx (ADEUS) : compte tenu de l'article 14 du Traité d'Aix-la-Chapelle, comment voyez-vous le besoin de données complémentaires pour avoir des données plus fines pour l'application du Traité ? L'observation transfrontalière est encore compliquée, en particulier sur l'aspect transfrontalier des espaces fonctionnels alors que la coopération transfrontalière est en train d'acquiescer une dimension très politique. On a besoin localement que les démarches nationales et européennes soient articulées pour qu'on trouve au niveau local des données plus efficaces.

Gregor Forschbach (Ministère allemand de l'Intérieur) : les plus-values du comité de coopération transfrontalière stipulé dans le Traité d'Aix la Chapelle peuvent être :

1. Identification des priorités et des besoins
2. Travail conjoint sur l'harmonisation des données transfrontalières (navetteurs)
3. Résoudre les problèmes et les définitions insolubles à d'autres niveaux (arche administrative pour résoudre les problèmes ensemble).

Aurélien Biscuit (MOT) : l'enjeu porte sur l'innovation des données transfrontalières. L'harmonisation, ce serait l'idéal. Mais rendre convergente la donnée statistique semble un objectif plus envisageable. Quand on passe la frontière, on doit s'adapter. Comment le collaboratif permet d'aller vers ce but ? Il faut innover et l'open data offre des possibilités.

Gilles Toutin (CGET): la question de l'usage de la donnée transfrontalière est aussi fonction de l'échelle d'analyse considérée. On a un besoin d'harmonisation plus fort à l'échelle (inter)nationale où l'on souhaite pouvoir comparer des frontières (à grands chiffres, l'étude du Riate a permis ainsi de dresser une typologie des frontières¹⁰) . A l'échelle locale, celui du projet de réalisation, on doit être plus pragmatique et rendre la donnée plus convergente comme le souligne Aurélien. Pour cela il faut prioriser des thèmes (logement, emploi...) par frontière, cela doit constituer un objectif.

Joël Creusat (INSEE) : l'idée de la convergence est d'avancer mais l'idée d'harmonisation est une lueur à l'horizon. Il faut des règlements européens : cf le règlement sur les statistiques économiques et sociales et le règlement sur les entreprises. L'enjeu du règlement sur les zonages fonctionnels, c'est d'être en capacité de savoir ensemble ce qu'est une ville. Une ville, par nature, c'est d'abord un pôle d'emploi.

Johann Van der Valk (Statistics Netherlands) a travaillé depuis plusieurs années sur ces sujets. Il a travaillé pour l'Unité Eurostat Labour market et désormais à Statistics Netherlands (l'institut statistique des Pays-Bas). Il s'interroge sur comment coordonner les données pour avoir des résultats concrets. On agit au niveau européen pour coordonner des données. EUROSTAT doit coordonner des données sur toutes les thématiques, mais c'est impossible. Il serait bien d'avoir des statistiques basées sur des données déjà existantes et des fichiers métadonnées qui expliquent les différences. C'est un challenge

⁹ <http://riate.cnrs.fr/?p=4714>

¹⁰ <http://riate.cnrs.fr/?p=4692>

en Allemagne mais moins en France. Nous ne sommes pas des îles. Le réseau européen lancé via le mémorandum est une bonne initiative. La coopération entre la France et l'Allemagne peut donner un bon exemple qui pourrait inspirer d'autres pays.

Nathalie Verschelde (DG REGIO) : le mot harmonisation et le mot convergence ont chacun leur place. L'harmonisation n'est possible qu'à très long terme. Si on se focalise sur cette idée, c'est l'échec garanti. EUROSTAT dit que de descendre en dessous du niveau NUTS 2 est toujours problématique. Il faut travailler sur la convergence ; le Traité d'Aix-la-Chapelle donne un mandat pour avancer sur le franco-allemand afin de démontrer la valeur ajoutée de ce travail pour toutes les frontières à partir d'exemples concrets.

Présentation de l'observatoire transfrontalier de l'AGAPE Lorraine Nord : Michaël Vollot (AGAPE)

L'Agence AGAPE Lorraine Nord travaille sur le transfrontalier depuis 25 ans. En effet, historiquement, l'AGAPE a pris la suite, aux débuts des années 90, de la MIPED (Mission Interministérielle du Pôle Européen de Développement). Elle a élargi l'observation transfrontalière à tout le nord lorrain. En 2013, le transfrontalier a été inscrit dans les statuts de l'agence pour devenir une agence transfrontalière.

Elle a notamment travaillé sur la prospective transfrontalière (flux localisés de frontaliers) et sur l'observation des agglomérations transfrontalières pour la DATAR. En ce moment, elle est impliquée dans le projet MMUST sur les modélisations de trafic afin de pouvoir mesurer l'impact transfrontalier de certains projets d'aménagement pour in fine développer un nouveau système d'organisation de la mobilité transfrontalière.

Parmi les autres travaux effectués, on peut citer un travail sur les revenus des frontaliers et un travail de prospective sur les mutations démographiques (analyse croisée des études prospectives des différents Etats). Ce dernier a permis d'anticiper un fléchissement des flux transfrontaliers depuis l'Allemagne vers le Luxembourg, et de projeter qu'à horizon 2035, 70% des nouveaux frontaliers pourraient venir de France (50% actuellement).

La question dorénavant pour l'AGAPE est de savoir comment mieux partager la donnée transfrontalière et comment se l'approprier collectivement. Il faut profiter des technologies de la Business Intelligence (intelligence décisionnelle). C'est ce qu'a fait l'AGAPE en expérimentant le déploiement d'un portail de données transfrontalières, basé sur des technologies open source et sur l'open data (permettant de regrouper des données de différents Pays sur un seul et même portail). Afin de favoriser la comparabilité statistique et géographique de ces données, l'AGAPE a travaillé sur des unités territoriales transfrontalières, qui offrent 6 échelles territoriales de comparaison. Ce travail pourrait être une base de réflexion pour les autres observatoires locaux transfrontaliers. L'AGAPE a enfin mis en place un comparateur des territoires transfrontaliers dynamique pour l'utilisateur et qui offre des résultats instantanés.

Présentation de l'observatoire statistique transfrontalier du Grand Genève - Bertrand Kauffmann (INSEE Auvergne-Rhône Alpes)

Les travaux de l'Observatoire Statistique Transfrontalier (OST) sont menés par l'INSEE Auvergne-Rhône Alpes en coopération avec l'Office cantonal de la Statistique (OCSTAT) de Genève. Cette coopération a débuté il y a 25 ans dans le cadre du Comité Régional Franco-Genevois (CRFG), structure créée en 1973 pour régler les problèmes de voisinage. L'OST met à disposition des territoires des données, des cartes et des analyses.

L'OST fait l'objet d'une convention financière entre Etats, Région, conseils départementaux de l'Ain et de la Haute Savoie, et Pôle Métropolitain du Genevois français. L'INSEE et l'OCSTAT mettent à disposition l'équivalent d'1 ETP chacun. Le pilotage de l'OST est assuré conjointement par un représentant de l'Etat de Genève et par le sous-préfet de St Julien de Genevois.

Le territoire d'action comprend 2 départements français (Ain et Haute-Savoie) et 2 cantons suisses (Genève et Vaud) pour une maille maximale d'analyse de 2,7 millions d'hab. Certains territoires ne sont pas sous influence des phénomènes frontaliers. Le territoire privilégié est côté suisse celui du canton de Genève et du district de Nyon et côté français celui de la zone d'emploi du Genevois français, soit la 2^{ème} zone d'emploi la plus dynamique de France sur le plan démographique. Fin 2019, la zone d'emploi va être redéfinie avec les nouveaux zonages de l'INSEE.

Mais dans le cadre du Projet d'agglomération du Grand Genève, les Suisses ont défini des périmètres statistiques qui diffèrent côté français de la zone d'emploi. On assiste par ailleurs au débordement du projet de Grand Genève vers Thonon-les-Bains. Les études de l'OST ne sont pas mises en ligne sur le site de l'INSEE mais uniquement sur le site de l'observatoire. On déplore des problèmes de comparabilité.

L'OST produit une synthèse annuelle et des fiches thématiques sur les aéroports, les transactions immobilières (étude sur le coût des logements ; base DVF), etc. et apporte un appui méthodologique à l'élaboration des scénarios démographiques dans le cadre du projet d'agglomération 4 du Grand Genève.

Liste des études à venir :

- Les projections des ménages
- L'économie présenteielle
- Synthèse annuelle
- Structure de la main d'œuvre des chômeurs
- Comparatifs des conditions de vie dans les agglomérations européennes
- Etude de l'offre de santé
- Etude sur l'offre touristique
- Travaux sur les scénarios démographiques
- Mise à jour du site internet
- Action de communication autour des travaux de l'OST

Pour avoir des statistiques comparables, il est nécessaire de comprendre l'organisation administrative du voisin.

Débat

Question sur la répartition du financement de l'OST : l'OCSTAT appartient à l'Etat genevois et ne paye pas en plus pour l'OST. Les partenaires français compensent auprès de l'INSEE l'ETP mis à disposition sur le transfrontalier.

Jean Peyrony (MOT) : Question sur les liens avec les politiques publiques (politique d'agglomération en Suisse) ?

Bertrand Kauffmann (INSEE) : L'OST est régulièrement sollicité par le Grand Genève pour travailler sur des questions transfrontalières ; l'accord est que l'OCSTAT répond de son côté et l'INSEE sur la partie française mais avec une coordination.

Gilles Toutin (CGET) : question sur les projections démographiques : quelles ont été les réactions politiques ?

Michaël Vollot (AGAPE) : la première fois qu'on a présenté le travail, on nous a dit que les chiffres étaient faux. Mais les chiffres sont ceux des instituts statistiques et ont été utilisés dans le cadre du SRADDET. La publication a eu beaucoup de relais dans la presse. Le sujet a interpellé mais il est difficile à dire quelle a été son utilisation par les politiques de l'autre côté de la frontière.

Ricardo Ferreira (DG REGIO) : dans le cas d'un carrefour des observatoires transfrontaliers européens, quelles questions seraient posées ?

Bertrand Kauffmann (INSEE) : il est difficile de comprendre comment fonctionne le pays voisin. Il serait intéressant de comprendre comment fonctionnent ces territoires, comment fonctionne la cartographie afin d'avoir des fonds de cartes qui soient superposables. A Genève, il n'y a pas de fonds cartographique transfrontalier qui soit adéquat.

David Marx (ADEUS) : le département du Jura n'est pas dans l'OST alors qu'il y a des flux transfrontaliers vers Genève.

Denis Caniaux (AUDAP) : Question sur la définition d'un territoire transfrontalier car dans le cas du Pays Basque, la cartographie est très politique.

Christine Charton (OSTAJ) : l'OSTAJ s'appuie sur travail de la MOT pour la CTJ, qui a produit une carte montrant les territoires transfrontaliers de proximité. On a demandé à l'OSTAJ de définir des mailles statistiques autour de ces territoires. Ces périmètres font maintenant consensus et on décline nos actions dans ces territoires de coopération. On a introduit ces territoires fonctionnels dont on se sert. On a par contre des problèmes avec le périmètre Interreg France-Suisse.

Aurélien Biscuit (MOT) : question sur la plus-value du groupe CST. Il serait intéressant d'avoir un socle français : on a besoin d'un socle commun en termes de délimitations, de périmètres La question est de savoir comment on fabrique les données.

Brigitte Baccaïni (CGET) : quel rôle doit jouer le niveau national de l'Observatoire des Territoires ? Question des fonds cartographiques sur lesquels on pourrait se pencher. Il serait intéressant d'avoir des fonds de cartes interopérables.

Nicolas Rossignol (ESPON) : on travaille avec fonds de cartes raboutés sur lesquels on peut baser nos analyses. Dans les dernières analyses, on est passé au carroyage.

Gilles Toutin (CGET) : la société Eurogeographics fournit un fonds LAU2 payant. La question de la cartographie avait été un sujet de l'étude FNAU-MOT de 2012. On avait eu beaucoup de difficultés.

Jeanne Ruffing (OIE) : le périmètre d'observation est hautement politique, car c'est celui du territoire d'intervention. Dans la Grande Région, les entités administratives ont changé mais les périmètres d'observation sont restés les mêmes. Côté français, c'est toujours la Lorraine alors que la Région est devenue le Grand Est.

Joël Creusat (INSEE) : à l'INSEE on travaille sur les périmètres d'actions et les périmètres d'analyses mais les périmètres d'actions s'imposent à nous car ce sont des périmètres institutionnels. Les périmètres sont définis dans les traités. Si on veut être utile, il faut prendre en compte les périmètres d'action et les périmètres d'analyses (exemple : les territoires à 25 km de la frontière où tout se joue). Sur la question des fonds de cartes, on a publié des travaux sur la démographie ou les marchés de l'emploi sur des fonds de cartes européens. Sur la question de la mise à disposition de données, les portails statistiques utilisent les données INSEE mais attention à bien citer la source des données. Les données mises à disposition sur le transfrontalier hexagonal doivent être mises en ligne sur le site de l'INSEE.

Volker Schmidt Seiwert (BBSR) : la région transfrontalière Allemagne-Pologne dépend des pôles économiques qui échangent entre eux. Les périmètres Interreg A ne sont plus pertinents car ils sont trop petits. Au Royaume-Uni on peut savoir quel territoire appartenait à quelle commune dans le passé.

Thierry Hengen (SIG-GR) : il faut respecter le mandat politique et financier, il faut être flexible sur les périmètres fonctionnels. Le Luxembourg recherche des échelles plus fines que la Grande Région ou le Rhin Supérieur. Pour les fonds cartographiques, il a fallu 5 ans pour convaincre les directeurs d'IGN de nous les fournir.

Michaël Vollet (AGAPE) : on a trouvé les fonds GADM en open data sur plusieurs niveaux. Ce sont des fonds libres mais imparfaits donc on grossit le trait de frontière pour cacher les imperfections.

Jean Peyrony (MOT) : La mise en réseau des observatoires européens doit être au service d'une démarche d'aménagement du territoire, et on doit s'adapter aux différents types de frontières. Sur chaque frontière on trouve différentes échelles : l'échelle locale d'agglomération ; l'échelle eurorégionale ; et l'échelle macro-régionale (enjeu des corridors de transports). Il faut arriver à faire vivre cela au niveau européen, d'autant que ce sujet est aujourd'hui abordé en France dans les différents SCT (Schémas de Coopération Transfrontalière). La MOT a montré que dans l'Arc Jurassien il y a des territoires transfrontaliers à l'échelle locale. Il faut aller voir le site de la MOT (« page agglomérations »¹¹). La question est de savoir comment coordonner les différents sites (MOT, Commission). On est mûrs pour avoir une vision européenne de l'aménagement transfrontalier.

David Marx (ADEUS) : il y a une culture de l'aménagement européen qui n'est pas totalement partagée, l'agenda territorial européen n'a pas beaucoup infusé côté français. Il y a toute une acclimatation

¹¹ <http://www.espaces-transfrontaliers.org/ressources/territoires/agglomerations-transfrontalieres/>

culturelle qui mérite des définitions en commun et des échanges. Il faudrait organiser une formation sur les régions métropolitaines allemandes.

Jean-Louis Valls (CTP) : Je m'attendais plutôt à parler des besoins des citoyens. Les citoyens nous ont dit d'arrêter avec les observatoires. Ce n'est pas du tout le besoin des citoyens. L'emploi transfrontalier n'a rien de prioritaire sur le territoire de la CTP : on a identifié la problématique de la santé (l'hôpital transfrontalier de Cerdagne) ou celle du patrimoine naturel et culturel. Le « border orientation paper » correspond très bien à la CTP mais les Etats sont moins réceptifs en raison des périodes d'élection. Il est important qu'il y ait d'autres éditions des BOP : ce document doit suivre l'évolution des diagnostics territoriaux. Il est important que les résultats soient diffusés auprès du grand public. L'Observatoire Pyrénéen du Changement Climatique (OPCC) a d'autres sources de financement après avoir été financé par Interreg. Le Rapport de l'OPCC a touché 15 millions de personnes et l'OPCC a été invité aux Nations Unies. Il faut des observatoires proches des territoires et du besoin des citoyens.

Jean Peyrony (MOT) : la question est aussi de savoir comment les futurs programmes Interreg prendront en compte les territoires transfrontaliers, par exemple la conurbation basque. Il y a aussi la question de l'innovation : les BOP parlent de coordonner les S3 par-delà les frontières, ce que les 2 Eurorégions franco espagnoles ont déjà fait ; le sujet de l'innovation en contexte transfrontalier a été travaillé par l'OCDE (voir l'étude réalisée en 2013 et la présentation récente de Karen Maguire, OCDE¹²).

Christina Bezes-Feldmeyer (CGET) : Les programmes Interreg doivent permettre de financer de l'observation, pour objectiver des besoins sur des territoires à destination des décideurs politiques. Les périmètres sont mouvants, il faut travailler sur certaines thématiques et sur les besoins des observatoires locaux.

Gilles Toutin (CGET) : dans le cadre du CST, l'intérêt est de pouvoir prioriser un certain nombre de thématiques avec une articulation avec l'échelon national. Par exemple lorsqu'on aborde les questions sur les zones fonctionnelles ou le changement climatique. Quels seraient les moyens à mettre derrière ?

David Marx (ADEUS) : si on pense qu'on va coordonner en mutualisant des moyens locaux ça va être compliqué.

Jean-Louis Valls (CTP) : l'OPCC est né d'un projet POCTEFA. Il a fallu 7 ans pour le développer.

Nathalie Vershelde (DG REGIO) : ce n'est pas au niveau national ou européen de dire qu'il y a un besoin d'un observatoire. Cela doit venir du local. Est-ce que cela vaut la peine lorsqu'on dit qu'il faut créer un espace où les observatoires géographiques ou thématiques peuvent se retrouver pour échanger ? Le Traité d'Aix-la-Chapelle doit permettre à la France et à l'Allemagne de créer un modèle qui puisse rayonner ailleurs.

Jean Peyrony (MOT) : il y a une convergence entre la France et l'Allemagne. Il y a une topologie possible pour étendre cette idée dans le contexte européen, celle des points focaux nationaux et européen proposée par le projet de règlement ECBM.. L'idée serait de construire un réseau multiniveau européen de points de coordination nationaux sur le thème de l'observation en transfrontalier. Ce que l'on fait dans le cadre du CST, ou dans le cadre du memorandum allemand doit trouver sa place au sein de l'agenda territorial européen.

Gregor Forschbach (Ministère allemand de l'Intérieur) : il faut continuer entre nous sur la notion d'harmonisation et de convergence. La contribution franco-allemande est différente de la dynamique européenne (plateforme de la commission).

Nathalie Vershelde (DG REGIO) : en dehors du franco-allemand, il y a des gens qui se sentent très seuls en matière d'observatoire transfrontalière. Le souhait est de créer une communauté d'experts et de convaincus. On est monté en puissance sur le transfrontalier depuis 5 ans. Dans le Rapport sur la cohésion¹³ rédigé tous les 3 ans par la DG REGIO, il faudrait un chapitre un peu plus robuste sur le transfrontalier. C'est une logique gagnant-gagnant : des échanges plus faciles entre praticiens et à la DG REGIO de donner plus de visibilité à l'observation.

Volker Schmidt-Seiwert (BBSR) : l'Article 14 du Traité d'Aix-la-Chapelle combine différents niveaux et institutions. Le Comité de coopération n'est pas encore établi, il serait intéressant de définir les actions

¹² http://cesci10.cesci-net.eu/wp-content/uploads/2019/05/0_01_Plenaris_Karen_Maguire.pdf

¹³ https://ec.europa.eu/regional_policy/sources/docoffic/official/reports/cohesion7/7cr_fr.pdf

de ce comité. C'est de cela dont on devrait parler dans le cadre du CST, identifier les thématiques et les projets de coopération

Thierry Hengen (SIG-GR) : il faut passer à la vitesse supérieure pour favoriser l'échange et aller plus loin. Il ne faudrait pas faire un carrefour français, un autre allemand et un autre européen. Le Luxembourg est prêt à contribuer. Quels sont les enjeux à prendre en compte dans les prochaines années ? Comment on peut travailler ces thématiques à quelles échelles ? L'open data fait partie des solutions.

Nathalie Verschelde (DG REGIO) : il faudrait un onglet transfrontalier dans l'Observatoire des Territoires et déterminer comment impliquer le pendant de l'autre côté de la frontière.

Aurélien Biscuit (MOT) : on a besoin d'un socle commun. Il n'est pas possible d'agir sans comprendre. L'open data permet de partager beaucoup de choses et après chaque frontière fera ce qui est le plus adapté à son territoire. Les observatoires locaux ont besoin d'une base communale, afin de pouvoir ensuite moduler les périmètres de travail (qu'ils soient politiques ou fonctionnels).

Nathalie Verschelde (DG REGIO) : Eurostat n'est pas disposé à changer, cela demande du temps et de l'argent. Et il faut arriver à un règlement à 28 pays.

Johan Van der Valk (Statistics Netherlands) : Eurostat peut travailler en lien avec les instituts nationaux. On peut partir de deux pays, l'Allemagne et France, avec une coordination soft puis aller plus loin avec d'autres pays. Il faudrait des « open data sets » sur le transfrontalier mis en ligne sur le site d'Eurostat.

Jean Peyrony (MOT) : ce qui est en jeu ici, c'est d'optimiser l'interaction entre la demande de données (territoires transfrontaliers), avec la production de données (observatoires locaux, instituts statistiques), grâce notamment aux financements Interreg A.

Johan Van der Valk (Statistics Netherlands) : ce réseau peut commencer et peut croître peu à peu. On pourrait commencer par un groupe d'instituts statistiques qui commence à travailler avant de s'élargir à d'autres. On pourrait partir de la France et l'Allemagne.

Christine Charton (INSEE) : on parle beaucoup de partage de données et assez peu de partage de connaissances. Les données c'est vraiment un problème technique. L'important c'est la connaissance des territoires transfrontaliers.

Aurélien Biscuit (MOT) : l'Open Data ce n'est pas une question technique. Le bricolage fait perdre du temps et de l'argent. Si la technique était derrière nous, on pourrait parler de connaissance.

Conclusion et suites

Gilles Toutin (CGET) : Les initiatives allemande et française doivent continuer à s'exercer et à dialoguer. La Commission européenne doit inviter toutes les frontières à collaborer sur une plateforme. L'idée pourrait être celle de la mise en place de l'open data pour des fichiers disponibles sur les frontières à 25 km.

Aurélien Biscuit (MOT) : on pourrait décrire un schéma multiniveau de l'observation. On pourrait travailler sur la remontée des besoins, faire remonter les attentes aux frontières françaises. On peut commencer à dessiner des perspectives pour les prochaines rencontres.

Brigitte Baccaïni (CGET) : il faudrait arriver à une carte des types de besoins de connaissance sur les différentes frontières.

Nathalie Verschelde (DG REGIO) : la connaissance doit venir des données pour permettre de dire « voilà la situation ». On n'a rien par exemple sur la gestion des déchets.

Jean Peyrony (MOT) : la révision de l'agenda territorial sous Présidence allemande sont une occasion de pousser ces sujets-là.